



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUEIL SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

La santé et la sécurité au travail :
Ce sont les conditions et les facteurs qui ont une influence
sur la sécurité, la santé et le bien-être de tous



**Connaissance des registres et
ressources en santé et sécurité au
travail**

Les acteurs et instances ressources « santé et sécurité »

Dans l'établissement

- Le chef d'établissement
- Le secrétaire général d'EPLE
- Le DDFPT
- Le ou les assistants de prévention (Education nationale et/ou collectivités)
- L'infirmier scolaire
- Tous les autres personnels
- Les élèves
- La commission Hygiène et Sécurité



L'assistant de prévention conseille le chef d'établissement, en lien avec le secrétaire général d'EPLE, en santé et en sécurité au travail.

Il a un rôle d'information/de relais des personnels.



Département/
académie

- Le conseiller départemental de prévention
- Les conseillers académiques de prévention
- L'inspecteur santé et sécurité au travail et le technicien de prévention des risques
- Le médecin de prévention
- La psychologue du travail
- Les Formations Spécialisées académiques et départementales



Coordonnées dans le memento



Les acteurs et instances ressources « santé et sécurité »

A COMPLETER PAR L'ETABLISSEMENT

Les principaux registres réglementaires



LE REGISTRE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Il permet de noter toutes observations et suggestions relatives à la prévention des risques et à l'amélioration des conditions de travail.



LE REGISTRE DE SIGNALEMENT D'UN DANGER GRAVE ET IMMINENT

Le Registre de signalement d'un Danger Grave et Imminent permet de recueillir de façon formalisée le signalement d'un danger « grave et imminent » par un membre de la Formation Spécialisée du Comité Social d'Administration compétent qui constate, directement ou indirectement.

Cette procédure ne doit pas être confondue avec l'alerte donnée par un agent qui a un motif raisonnable de penser que sa situation de travail présente un danger grave et imminent, et l'exercice possible, de son droit de retrait.



LE DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Il contient les résultats de l'évaluation collective de l'exposition de l'ensemble des personnels aux risques professionnels



***Lieux de mise à disposition ou d'accès aux registres dans le
mémento***

Les principaux registres réglementaires

A COMPLETER PAR L'ETABLISSEMENT

Les consignes de sécurité



LE PROTOCOLE D'ORGANISATION DES SECOURS
Consignes en cas d'urgence



LA SECURITE FACE AU RISQUE D'INCENDIE ET DE PANIQUE
Consignes d'évacuation en cas d'incendie
Calendrier des exercices incendie



LE PPMS
Conduites à tenir et réflexes face aux menaces et risques majeurs
Calendrier des exercices de mise en œuvre du PPMS

Le protocole d'organisation des secours

A COMPLETER PAR L'ETABLISSEMENT

La sécurité face au risque d'incendie et de panique

A COMPLETER PAR L'ETABLISSEMENT

Le PPMS

A COMPLETER PAR L'ETABLISSEMENT